L'OXYGÈNE

bimestriel

n° 1
septembre 2000

de Soisy publié par Cité retrouvée

5 francs

Soisy, état des lieux

Il n'est pas dans nos intentions de tracer une image caricaturale de ce qu'est la vie à Soisy. Non, Soisy n'est pas un îlot de malheur au milieu d'une vallée de prospérité. La plupart des problèmes que connaît Soisy sont les mêmes que ceux de nos voisins. Là où il commence à y avoir des différences, c'est dans la façon dont sont traités – ou pas traités – ces problèmes.

Par exemple, de nombreux trottoirs du centre-ville sont totalement impraticables, en particulier pour les poussettes et les handicapés. Qu'a fait la mairie pour essayer d'améliorer les choses ? Rien. Quand a-t-elle reconnu que c'était un problème dont il fallait s'occuper ? Jamais.

Nous pourrions parler aussi des quelques mètres des pistes cyclables de Soisy ne vont pas beaucoup plus loin que les portes du collège Schweitzer. Leur existence tient plus lieu de l'alibi que du souci de sécurité de nos enfants. Qu'y a-t-il eu de fait à ce sujet ? Rien. Quand ce problème a-t-il été évoqué par un responsable municipal ? Jamais.

Soisy a également le triste privilège d'être la seule ville de la vallée à ne pas avoir de jardin public avec des jeux d'enfants. Maintes associations, ayant l'impression de prêcher dans le désert, réclament cet équipement depuis longtemps. Et on apprend soudain, avec stupeur, que, suite au sondage téléphonique, le maire a enfin décidé de créer ce lieu. Cela fait plus de quinze ans que M. Strehaiano est élu à la mairie, et il a besoin d'un sondage fait par un organisme extérieur pour s'apercevoir qu'il manque à Soisy un jardin avec des jeux ! C'est à croire qu'il n'habite pas la ville !

Est-il vraiment besoin d'évoquer le vieux serpent de mer qu'est le centre culturel, dont la construction est toujours promise puis remise à des jours meilleurs ? Faut-il vraiment rappeler la honte que constitue l'état de la bibliothèque municipale ? Et il y a ainsi bien des dossiers, certains que nous commençons à évoquer dans ce numéro, et d'autres dont nous parlerons plus tard.

Besoins réels des citoyens et « coups médiatiques ». – Si, encore, la Ville se trouvait dans un état de dénuement total, nous pourrions faire preuve de patience et de compréhension. Mais c'est loin d'être le cas quand on voit, par exemple, que la Ville engloutit des sommes faramineuses pour déplacer une école alors que rien ne justifiait ce déplacement, ou quand on sait que personne n'arrive, à la mairie, à chiffrer ce que coûte réellement la course effrénée pour obtenir trois fleurs, puis quatre fleurs, jusqu'où ?

C'est loin d'être le cas également quand on voit les postes à hauts salaires qui sont créés à la mairie uniquement pour s'occuper de la communication. Et pas n'importe quelle communication ! Il s'agit, bien sûr, surtout de la promotion de l'image de Monsieur le Maire. Est-ce vraiment un bon calcul ?... on ne compte plus le nombre de Soiséens qui se disent complètement interloqués en apprenant à quoi le maire dépense son énergie : rien que des « coups médiatiques » pour faire parler de lui mais qui frisent le ridicule et sont sans effet sur la vie des Soiséens comme l'histoire du changement de nom de l'hippodrome ou le gadget du panneau « interdit aux avions ».

Il y a là un décalage auquel il est vraiment urgent de remédier !

F. D.

Pourquoi ce journal ?

Ce journal, « Oxygène », est le fruit du travail d'une nouvelle association, « Cité retrouvée ». Cette association a été créée par un groupe de Soiséens qui trouvaient que, décidément, l'écart était bien grand entre leurs préoccupations quotidiennes et l'action que menaient leurs élus.

Considérant qu'il n'y a pas de fatalité à ce que les citoyens subissent silencieusement leur sort en permanence, nous avons décidé d'offrir à Soisy une des choses qui lui manque le plus : un lieu d'expression libre où chacun pourra apporter des informations, faire part de ses problèmes et de ses envies, de ses inquiétudes et de ses espoirs, de ses analyses et de ses propositions.

A « Oxygène » et à « Cité retrouvée », nous avons un certain nombre d'idées pour améliorer, concrètement, la vie de tous dans notre ville, et nous les exposerons largement dans les mois à venir. Mais, ce qui nous intéresse le plus, c'est que chaque citoyen retrouve le goût de participer au débat public et l'envie de s'investir pour la collectivité. C'est pour cela que nous publierons aussi volontiers des contributions qui pourront être sensiblement différentes de nos propositions. L'essentiel est que chacun retrouve confiance en la démocratie.

INTERVIEW DE PHILIPPE DUQUESNE, SECRÉTAIRE DE LA SECTION SYNDICALE CFDT DE LA MAIRIE

« Laissez-nous faire notre travail ! »

« Oxygène ». – *Cela faisait des années qu'il n'y avait pas de syndicat à la mairie et, tout à coup, il y a deux ans, vous avez décidé de créer une section syndicale CFDT. Etait-ce bien utile ?*

Philippe Duquesne. – Quand j'ai été élu au comité technique paritaire (CTP), j'avais été choqué parce que presque tous les élus, c'étaient des chefs de service. Dès que ça devenait gênant pour le maire, on ne posait pas les questions. Quelquefois, malgré tout, le CTP donnait des avis, mais le maire s'en moquait complètement. Tout le monde disait qu'il fallait un syndicat, mais personne ne voulait faire la démarche.

Jusqu'au jour où la marmite a débordé...

– C'est le jour où M. Strehaiano a licencié une salariée pour faute grave. Jean-Luc Dardenne, qui était animateur aux Campanules, l'a défendue et a fait circuler une pétition que beaucoup de monde a signée. En réponse il a reçu un avertissement parce qu'il avait divulgué des secrets... Mais la salariée licenciée a gagné au tribunal, la mairie a été obligée de la réintégrer.

Depuis que le syndicat est présent, les choses vont mieux ?

– Ils font plus attention à ce qu'ils disent, ils n'essayent plus de nous faire croire qu'ils peuvent nous réquisitionner si on refuse de faire des heures supplémentaires, alors que certains collègues font déjà jusqu'à 500 heures supplémentaires par an. Mais on s'est rendu compte qu'il y avait beaucoup de dysfonctionnements au niveau du travail et au niveau des lois. Le maire doit nous donner un local mais dit qu'il n'y a pas de place, alors que la police municipale, quand elle arrive, elle investit tout de suite deux bureaux. Plusieurs syndiqués sont victimes de harcèlement de la hiérarchie. On crée une ambiance de peur, de menace permanente pour les gens.

Malgré cette ambiance, vous n'avez pas hésité à faire une journée de grève ?

– On s'était dit que l'on ne ferait jamais grève, que nos problèmes pouvaient se régler. Et puis on s'est aperçu que ce n'était pas vrai, que l'on était pas respecté et qu'on n'avait pas les moyens de travailler. On l'a vu avec le service « ville propre » qu'il y a la volonté de privatiser. Il a été dit en conseil municipal qu'il n'y aurait pas de licenciement sec, mais un ouvrier qui était sous contrat depuis deux ans vient d'être renvoyé. Cela fait partie des dossiers que nous allons porter devant le tribunal administratif.

Vous en avez beaucoup ?

– Une collègue qui était sous contrat depuis huit ans et qui vient d'être renvoyée et une autre qu'ils refusent de nommer alors qu'elle a réussi son concours.

Et vous n'arrivez pas à parler de ces problèmes avec le maire ?

– Au moment de la grève, cela faisait deux mois que je demandais à être reçu. C'est aussi pour cela que nous avions déposé un préavis de grève en indiquant les raisons. Deux jours avant la date indiquée, le maire nous fait savoir qu'il veut nous voir. On s'attendait à ce qu'il fasse un geste, mais il n'a pas bougé d'un pouce ses positions.

C'est effectivement une façon très personnelle de concevoir le dialogue social...

– Ce qu'il faut surtout voir c'est que, tout ça, ça va coûter très cher à la commune. Nous avons trois procédures en cours et que la commune va perdre parce qu'il y a des contrats qui sont illégaux. La mairie sera obligée de réintégrer les personnes avec les arriérés de salaires plus les dommages et intérêts et tous les frais de procédure. Et tout ça crée une mauvaise ambiance de travail alors que, pour la quasi-totalité du personnel, tout ce qu'on demande, c'est pouvoir remplir notre mission de service public dans le respect des lois et des gens.

PROPOS RECUEILLIS PAR FRANÇOIS DELCOMBRE

L'intercommunalité, une clé pour demain

IL EXISTE de multiples exemples d'unions plus ou moins fortes entre communes sur le plan national : environ 1.500 structures intercommunales à fiscalité propre dont seulement 48 pour l'Ile-de-France (dont les villes nouvelles). Par exemple, en dehors des syndicats intercommunaux, rien n'existe en vallée de Montmorency.

D'où viennent ces réticences ? esprit de clocher exacerbé ; volonté de mainmise de chaque maire sur sa commune ; refus de partager certains revenus (casino, hippodrome) ; volonté de valoriser électoralement certains équipements culturels ou sportifs (médiathèques, piscines, centres culturels).

Une meilleure accessibilité aux loisirs. – Pourtant une gestion de ces mêmes équipements lourds de loisirs au niveau de la vallée de Montmorency par l'élimination des redondances stériles permettrait une meilleure utilisation (la MJC de Soisy était fermée tous les samedis cet été) et d'éviter les différences tarifaires exacerbées pour l'utilisation (jusqu'à 300 F par an à la bibliothèque d'Eaubonne pour les personnes extérieures à la commune). Cela permettrait également un accès plus facile à certains équipements urbains, ceux de la localité voisine étant souvent plus proches. Le critère d'appartenance communale serait dépassé, seul resterait le critère de la distance du domicile.

Pour ces raisons d'accessibilité aux loisirs mais également en vue d'une meilleure planification des transports, des politiques fiscales et économiques et d'une répartition équitable des ressources, nous souhaitons ardemment l'avènement d'une structure liant les différentes villes de la Vallée.

ARNAUD ESTRADE

DÉPLACEMENT DE LA MATERNELLE ÉMILE-ROUX

La technocratie dans toute son absurdité

TOUT LE MONDE se souvient de la bataille qu'avaient dû mener les parents d'élèves de l'école Emile-Roux pour arriver à supprimer les bâtiments préfabriqués qui contenaient de l'amiante.

Finalement la décision de la Mairie a été de les remplacer provisoirement par des structures légères tout en faisant la promesse, lors de la réunion avec les parents d'élèves du 19 février 1996, de construire deux classes et un réfectoire en « dur » dans un délai de 18 mois.

Puis M. Strehaiano a changé d'avis et, pour pouvoir agrandir la mairie, a décidé de déplacer l'école sur un terrain qu'il venait d'acheter à l'angle de la rue d'Eaubonne et de la rue d'Andilly.

Mobilisation des parents contre le projet. – Très tôt, les parents d'élèves se mobilisent :

– pour manifester leur crainte de voir l'unité du groupe scolaire démantelée (bibliothèque et activités communes, échanges interclasses) et ce malgré les directives de l'Education nationale ;

– pour faire prendre conscience aux Soiséens des problèmes concernant l'éloignement des deux écoles pour les parents ayant des enfants sur les deux emplacements. En effet le nouveau plan de circulation prévu et la modification des entrées des écoles primaires qui devraient s'effectuer par la rue des Ecoles va engendrer de nouvelles difficultés de déplacement (stationnement, horaires décalés).

– pour dénoncer le coût que devra supporter la commune pour ce projet sachant que cette enveloppe ne comprend pas le coût de réaménagement de l'ancienne école ;

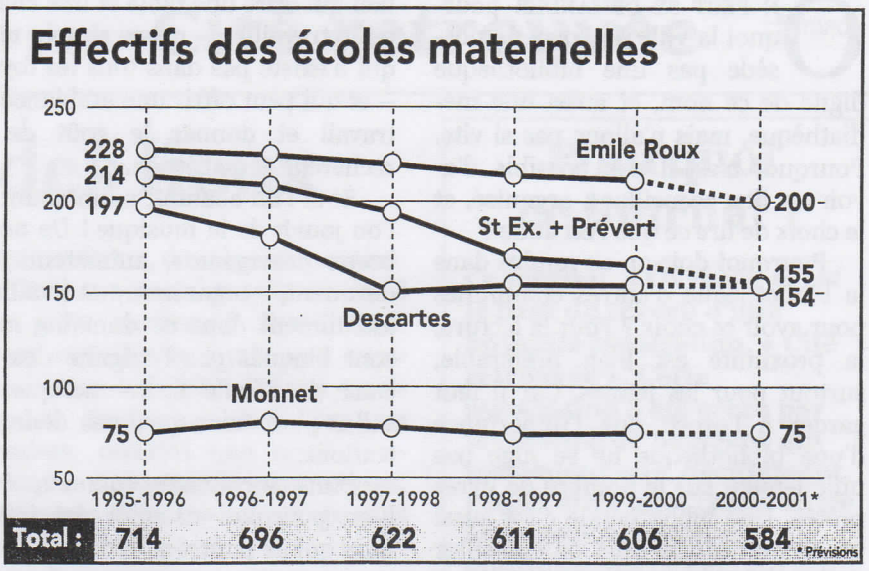

Pas besoin de sortir de l'ENA pour voir, dès 1997, que le besoin de classes dans des préfabriqués va disparaître rapidement, rendant ainsi le déplacement de l'école inutile. Et pourtant…

– pour participer aux concertations avec la Mairie. L'AMUGER* n'a jamais été contactée comme M. le Maire s'y était engagé.

Une utilisation des subventions pernicieuse. – On peut aussi déplorer la logique qui fait rechercher les projets « rapportant » le plus de subventions, en oubliant que les subventions du département sont encore payées par… nos impôts locaux. D'autant que la Ville avait déjà reçu en 1994 des subventions pour la restructuration de la cantine qui devait servir à *l'ensemble* du groupe scolaire.

Aujourd'hui la situation a évolué défavorablement pour ce projet puis-qu'il est envisagé de fermer deux classes sur l'école maternelle Emile-Roux et sur l'école primaire. Nous sommes donc en droit de nous poser la question : à quoi va donc servir cette nouvelle école puisque sur le site actuel les deux préfabriqués pourraient être démolis ? Peut-être que M. le Maire pense-t-il déjà transformer ce nouvel édifice en lycée horticole pour servir de pépinière à la commune qui a tant besoin de jardiniers ?

LIONEL DIGEON

* AMUGER : Association pour le maintien de l'unité du groupe scolaire Emile-Roux, 22 rue Jean-Mermoz, 95230 Soisy.

radio-trottoir

QUAND M. STREHAIANO A DÉCIDÉ de déplacer l'école, il a mis en œuvre un certain nombre d'artifices : alors qu'il existait déjà un devis de 3,5 MF pour la construction de deux classes en dur, il en a fait faire un autre de 8,6 MF, ce qui lui permettait de clamer partout que ce n'était pas rentable et de faire valoir son idée de déplacement. Le stratagème ayant bien réussi, il récidive : il y a un joint de la balayeuse municipale à remplacer, une réparation qui coûte 10.000 F, mais on fait faire un devis qui se chiffre à… 220.000 F. Ce qui permet de dire ensuite que le service « ville propre » coûte beaucoup trop cher et qu'il faut le privatiser ! CQFD.

LE SERVICE COMMUNICATION DE LA MAIRIE a omis de nous informer des jugements défavorables rendus en correctionnelle et au tribunal administratif les 29 juillet et 9 novembre 1999 concernant l'affaire du chemin de Cochet, ainsi que du montant des indemnités que les Soiséens risquent de devoir régler. « *L'Etat paiera* », déclare M. Strehaiano. Il serait intéressant de connaître l'avis du préfet.

L'OXYGÈNE de SOISY
boîte postale 47, 95230 Soisy Cedex
Bimestriel d'information et d'opinion
publié par l'association Cité retrouvée
courriel : oxygene-soisy@voila.fr
Directeur de publication : François Delcombre
Imprimerie : Reprofolies
dépôt légal septembre 2000

CULTURE

Un grand manque d'espaces

On peut se demander pourquoi la ville de Soisy ne possède pas une bibliothèque digne de ce nom, et aussi une médiathèque, mais n'allons pas si vite. Pourquoi n'est-il pas possible d'avoir un lieu accueillant, organisé, et le choix de lire ce que l'on aime ?

Pourquoi doit-on se rendre dans la bibliothèque d'autres communes pour avoir ce choix ? Pour la lecture, la proximité est bien préférable, surtout pour les jeunes. Car il faut garder à l'esprit que l'importance d'une bibliothèque ne se juge pas uniquement sur le nombre de livres prêtés. Une bibliothèque c'est aussi un endroit qui permet de consulter des ouvrages rares ou chers, c'est un lieu qui offre une table et une chaise pour travailler – chose simple mais qui n'existe pas dans tous les foyers – et qui peut offrir une ambiance de travail et donner le goût de la recherche et de l'étude.

Et si l'on chantait maintenant, si l'on jouait de la musique ! De nombreux enseignants, animateurs, se dévouent, organisent, travaillent assidument dans ce domaine mais sont bloqués par l'exiguïté des locaux de l'école et le manque de salles pour faire quelques démonstrations.

Dans ce contexte, comment évoluer, pourquoi stimuler des initiatives qui ne pourront aboutir ?

Arlette Sellem

TRANSPORTS PUBLICS

Valmy... ou Waterloo ?

Grande joie en ce début septembre en découvrant dans nos boîtes à lettres un petit fascicule intitulé « Valmy ». L'association d'idées entre la vallée de Montmorency et la bataille de Valmy (1792) paraît bien un peu hasardeuse mais, allons, si nos transports publics sont améliorés comme ont l'air de le dire la directrice de T.V.O. et le vice-président du S.I.E.R.E.G. dans leur présentation, on ne va pas gâcher notre plaisir avec de telles broutilles.

Hélas, il faut vite se rendre à l'évidence : il y a toujours des écarts de 45 mn entre deux passages en milieu de journée et il n'y a toujours pas de bus en soirée. Sur la ligne 11 (ex-12), le premier départ est même reculé d'une demi-heure alors que le dernier départ est avancé d'autant !

Peut-on dans ces conditions parler de service public de transport ? A titre d'exemple, il y a bien des cas où le Soiséen qui désire se rendre à la gare d'Enghien a plus vite fait de s'y rendre à pied que d'attendre le prochain passage du TVO.

A l'heure où les rapports officiels sur les conséquences de la pollution urbaine en matière de santé sont de plus en plus alarmants, il est grand temps de changer totalement d'état d'esprit pour gérer les déplacements urbains. Mais cela ne pourra se faire qu'avec un accroissement important des moyens mis en œuvre, et non pas avec des opérations poudre aux yeux comme celle à laquelle on vient d'assister.

Jean Thomas

bouffées d'oxygène

M. STREHAIANO NOUS A FAIT SAVOIR à grands renforts d'affiches et de tracts à quel point son action a été déterminante pour le changement de nom de l'hippodrome. Tout cela a dû coûter assez cher mais ça en valait la peine. Comme nous l'a affirmé un jeune résident de l' allée de l'Archipel : *« Depuis que le nom de l'hippodrome a changé, ma vie est transformée ! »*

LES QUATRE FLEURS DONT S'ENORGUEILLIT SOISY suscitent l'admiration de tous. Mais il y a toujours des jaloux. Ainsi, nous avons surpris un commerçant du marché déclarer : *« Soisy est une ville bizarre : il y a plein de fleurs mais ils n'ont pas un seul jardin public pour mettre toutes ces fleurs. Alors, les pauvres, ils sont obligés de les mettre n'importe où dans la rue ! »*

AVEC LES NOUVEAUX PANNEAUX à l'entrée de la ville « interdit aux avions », nous nous sentons enfin protégés des nuisances sonores. Cela va même rapporter des sous puisque les policiers municipaux pourront coller des prunes aux avions qui font trop de bruit. Mais, comme s'en inquiète fort judicieusement une habitante de l'avenue de Paris : *« Mais comment les policiers vont-ils faire pour lire les immatriculations des avions ? Monsieur le Maire a-t-il pensé à leur acheter des jumelles ? »*

Envoyez-nous vos « bouffées d'oxygène » et vos « radios-trottoirs », nous publierons les plus représentatifs.

☐ Je désire m'abonner au journal (un an 30 F, soutien 80 F).

☐ Je désire être invité à la prochaine réunion de l'association.

☐ Je désire adhérer à l'association (membre actif 100 F, bienfaiteur 200 F, sans ressources 50 F).

Chèques à l'ordre de Oxygène de la cité retrouvée, Boîte postale 47, 95230 Soisy Cedex

NOM.....PRÉNOM.....

ADRESSE.....

DATE.....SIGNATURE